

Paris, le 9 mars 2022



Madame Sophie CLUZEL
Secrétaire d'État en charge
des personnes handicapées
14 avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

EK.

Éric Kerrouche

.....

SÉNATEUR
DES LANDES

Membre du groupe
socialiste, écologiste
et républicain

Membre de la
commission des lois

Vice-président de la
délégation sénatoriale
aux collectivités
territoriales et à la
décentralisation

Objet : Cumul de l'allocation adulte handicapé (AAH) et de l'indemnité de fonction élective locale

Madame la Secrétaire d'État,

Dans sa lettre adressée aux Français le 4 mars 2022, le Président de la République rappelle son attachement à une société inclusive en particulier pour les personnes en situation de handicap.

Cette préoccupation m'amène à vous interroger une quatrième fois sur la signature d'un décret à prendre en application de l'article 97 de loi dite « Engagement et proximité ». Cet article-prévoit que l'allocation adulte handicapé (AAH) et l'indemnité de fonction élective locale peuvent se cumuler.

J'ai déjà eu à vous saisir à plusieurs reprises à ce sujet : en janvier 2021 par courrier, puis en février 2021 et avril 2021 par la voie de deux questions écrites.

Votre réponse du 27 septembre 2021 mentionne qu'« un projet de décret est à l'étude ». Or, à ce jour, aucun décret n'a été pris.

C'est plus que regrettable car cette disposition constitue une avancée réelle pour les élus locaux en situation de handicap. Elle met fin à une injustice et contribue à la démocratisation des fonctions électives.

Plus de deux ans après la promulgation de la loi, et alors que le mandat de votre Gouvernement s'achèvera mi-mai 2022, je souhaiterais savoir si vos engagements trouveront à se concrétiser et la loi à s'appliquer.

Je vous remercie de votre attention, et vous prie d'agréer, madame la Secrétaire d'État, l'expression de ma haute considération.

Éric Kerrouche

Sénateur des Landes

ME **CONTACTER**

Palais du Luxembourg 15 rue de Vaugirard - 75291 Paris cedex 6 - Tél. 01 42 34 37 13
Permanence parlementaire 110 rue des Pêcheurs - 40130 Capbreton - Tél. 05 58 35 23 40

Courriel : e.kerrouche@senat.fr / Site internet : www.erickerrouche.fr  